



Compatibilité climatique CIEPP

(Caisse Inter-Entreprises de Prévoyance Professionnelle)

Caractérisation

La CIEPP, caisse de la Fédération des Entreprises Romandes, a un volume d'investissement d'environ 7 milliards de francs suisses et se classe environ au rang 35 des des caisses de pension en Suisse.

Politique en matière de durabilité/ESG

La CIEPP s'est récemment engagée dans une Politique ESG. Elle s'avoue de prendre en compte „des responsabilités sociale, environnementale et de gouvernance dans son activité de base, en particulier dans celui de la gestion des actifs financiers confiés“. Elle opère un examen régulier de son portefeuille à la lumière des critères ESG (Environmental, Social, Governance). La Caisse „dispose d'un processus pour identifier les sociétés sujettes à controverses ; elle est ainsi consciente des risques et proactive dans la résolution à terme des problèmes“.

Commentaire de l'Alliance Climatique

- Pourtant, la Caisse n'a pas encore annoncé si et comment elle entend intervenir de manière durable et exhaustive dans les décisions prises dans le cadre du processus d'investissement.
- Elle devrait décider des mesures concrètes qu'elle veut demander aux gestionnaires de la fortune afin qu'ils appliquent un filtre ESG exhaustif lors de la sélection des entreprises dans le processus d'investissement et/ou procèdent à un rééquilibrage substantiel basé sur les critères ESG.
- Lors de la sélection des fonds, il faudrait avoir à disposition ou obtenir, sur toutes les entreprises investies, des données complètes de rating ESG et d'intensité de CO2 afin de pouvoir faire usage de produits présentant la meilleure durabilité et un profil risque/rendement optimal.

Situation septembre 2020 :

Malgré deux rappels, la CIEPP n'a pas encore répondu à la demande de vérification et de déclaration de l'Alliance climatique de mars 2020.

Commentaire de l'Alliance Climatique

La question se pose de savoir si une non-communication avec le monde public est compatible avec l'avenir. L'UE a déjà imposé aux acteurs des marchés financiers, y compris les caisses de pension, de déclarer sur leur site web les stratégies qu'ils appliquent pour intégrer les risques financiers liés à la durabilité et au climat dans leurs processus d'investissement. Il est prévisible que la Suisse introduira formellement ou de facto des dispositions similaires en tant que normes professionnelles.

Prise en compte des risques climatiques dans le cadre de la politique ESG, respect de l'expertise juridique de NKF

La prise en compte des risques climatiques dans le processus d'investissement fait partie de l'obligation fiduciaire de diligence selon l'expertise juridique du cabinet d'avocats NKF.

La CIEPP considère les risques climatiques comme faisant partie de sa Politique ESG.

Mesures prises pour décarboniser le portefeuille

La CIEPP n'a pas encore pris de mesures pour décarboniser le portefeuille.

Adhésion à des associations de développement durable

La CIEPP est membre de l'ETHOS Engagement Pool Suisse et du nouvel ETHOS Engagement Pool International.

Engagement effectif pour le climat et exercice du droit de vote à l'étranger (secteurs des énergies fossiles)

En tant que membre de l'ETHOS Engagement Pool International, elle participe en particulier depuis juin 2018 au programme d'engagement pluriannuel en cours, qui demande à 8 compagnies d'électricité européennes de se préparer à un avenir pauvre en carbone.

Dans le contexte des travaux du Ethos Engagement Pool International, la CIEPP est devenue signataire de la Climate Action 100+, des grands investisseurs mondiaux, qui cible les 100 plus grands émetteurs de gaz à effet de serre. Son plan est de «travailler avec les entreprises dans lesquelles nous investissons pour s'assurer qu'elles minimisent et publient les risques, et qu'elles maximisent les opportunités offertes par le changement climatique et la politique climatique».

Commentaire de l'Alliance Climatique

- Actuellement, les effets d'un dialogue actif (engagement) avec les entreprises fossiles restent incertains. L'engagement devrait être basé sur des objectifs définis dans le cadre de la gestion des risques et en accord avec la trajectoire de 1,5°C. Une mesure d'impact et une révision périodiques de la stratégie de l'engagement devraient être effectuées, et les résultats en devraient être publiés de manière transparente. Si le modèle du business ne change pas, le désinvestissement est approprié pour des considérations de risque; cela devrait être signalé et publié sous la forme d'un engagement volontaire. En cas d'échec, une sous-pondération progressive de la société fossile dans le portefeuille et/ou des délais de sortie clairs devraient être définis et communiqués de manière transparente.

Mesure de l'empreinte CO2 ou du risque climatique financier avec analyse de scénarios

Aucune intention n'a été publiée pour déterminer la compatibilité climatique en mesurant l'empreinte CO2 ou les pertes potentielles de valeur du portefeuille par une analyse de scénario.

Planification de mesures ultérieures de décarbonisation au niveau du portefeuille

La CIEPP n'a pas annoncé d'intention de préparer un concept pour une trajectoire de décarbonisation compatible avec l'Accord de Paris.

Commentaire de l'Alliance Climatique

- Par conséquent, il manque encore une stratégie de décarbonisation du portefeuille ; un élément central devrait être la sortie des entreprises de combustibles fossiles qui ne sont pas passées à un modèle commercial durable axé sur les énergies renouvelables.

Conclusion:

Une stratégie climatique visant à décarboniser le portefeuille et à abandonner les entreprises fossiles qui n'ont pas opté pour un modèle économique durable basé sur les énergies renouvelables fait toujours défaut. En conséquence, la CIEPP est encore loin d'être respectueuse du climat.



Tendance 2018-2020:

Évaluation: légèrement mieux

Commentaire de l'Alliance Climatique

- La CIEPP a pris un départ avec sa Politique ESG et avec l'Engagement qu'elle a commencé à déployer, qui inclut également le domaine des combustibles fossiles.
- Cependant, compte tenu du poids de la CIEPP et des progrès réalisés par ses homologues, elle devrait aborder plus en profondeur la question de la durabilité et de la gestion des risques financiers liés au climat – entendues comme l'intégration holistique de notations ESG et des données sur l'empreinte carbone dans le processus de sélection des titres.
- Des travaux préparatoires devraient concevoir une restructuration du portefeuille dans ce sens.
- En particulier, la Caisse devrait appliquer et surveiller de manière proactive l'intégration effective des critères ESG et des risques financiers liés au climat dans le processus d'investissement par ses gestionnaires d'actifs – ou bien sélectionner des fonds dont il est prouvé qu'ils sont construits selon des critères ESG et de réduction de CO2 de grande portée.



Activités politiques

Décembre 2020: Action du Collectif Breakfree Suisse devant la CIEPP, «Quand le champagne sent le pétrole : La CIEPP a 60 ans – toujours contre le climat?». La protestation met en lumière l'engluement de la CIEPP, caisse de la Fédération des Entreprises Romandes, dans les énergies fossiles. La réaction des médias est considérable, ce qui amène la CIEPP, comme on pouvait s'y attendre, à publier une prise de position très défensive.